BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 622

24 – DORDOGNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

Ventes et cessions

445 393 093 RCS Périgueux.
ROMARO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 230000.00 EUR.
Adresse : 29, Rue des Ateliers, 24000 Périgueux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 21/02/2025, La SAS ROMARO au capital de 230 000 euros, dont le siège social est 29 rue des Ateliers 24000 PERIGUEUX, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 445 393 093 et la SA SODIGEL QUERCY GEL au capital de 450 000 euros dont le siège social est Route de Ribérac 24650 CHANCELADE, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 309 287 019 ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ROMARO par la société SODIGEL QUERCY GEL. La société ROMARO ferait apport à la société SODIGEL QUERCY GEL de la totalité de son actif, soit 1 004 774 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 989 845 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 14 929 euros arrondie à 15 000 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux a été arrêté d'un commun accord entre les Sociétés ROMARO et SODIGEL QUERCY GEL comme suit : 1 action de la société SODIGEL QUERCY GEL pour 290 actions de la société ROMARO. En rémunération de cet apport net, il a été convenu entre les parties que 79 actions nouvelles de 96,42 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société SODIGEL QUERCY GEL à titre d'augmentation de son capital social de 7 617,18 euros arrondis à 7 600 euros. La prime de fusion s'élèverait globalement à 7 400 euros. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/04/2024 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ROMARO depuis le 01/04/2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SODIGEL QUERCY GEL. La société ROMARO sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers des sociétés dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX au nom des deux sociétés le 24/02/2025 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés..